

## **Le Maroc réalise des avancées en matière des libertés fondamentales et des droits de l'Homme**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-02-2011 00:38:37

**Le Maroc a réalisé "des avancées en matière des libertés fondamentales et des droits de l'Homme", a souligné, jeudi, la ministre espagnole des Affaires étrangères et de la Coopération, Trinidad Jiménez.**

"Il faut reconnaître les réalisations accomplies par le Maroc" dans ces domaines, a ajouté Jiménez qui était l'invitée d'une émission de la radio publique espagnole (RNE).

Jiménez a rappelé, à ce propos, la mise en place par le Royaume de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) qui avait été chargée de régler les dossiers des abus et violations commises par le passé.

Dans le même contexte, Jiménez a mis en exergue l'existence au Maroc d'un "jeu politique permettant l'alternance, ainsi que de canaliser les sentiments et les expressions des citoyens", soulignant qu'il s'agit de "la différence" avec d'autres pays de la région.

"Ce n'est pas par coïncidence que l'Union européenne (UE) entretient des relations stratégiques avec le Maroc, pays avec lequel elle a conclu le Statut avancé", a poursuivi la ministre espagnole, soulignant que le Royaume est "le pays le plus stable de la région et celui qui dispose des meilleurs capacités pour l'établissement de relations avec l'UE".

Jiménez a relevé, par ailleurs, que le Maroc est un pays "souverain", dont les relations avec l'Espagne sont basées sur le "respect", exprimant la satisfaction de Madrid quant à la manière dont les différents sujet d'intérêts commun sont gérés par les deux pays.

Evoquant la réunion qu'elle a tenue, mercredi à Madrid, avec l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Ahmedou Souilem, la chef de la diplomatie espagnole a souligné que cette rencontre a constitué une occasion pour passer en revue plusieurs questions d'intérêt commun, dont la gestion des flux migratoires ou l'accord d'association entre l'UE et le Royaume.

S'agissant de la question du Sahara, Jiménez a rappelé qu'il s'agit d'un dossier traité dans le cadre des Nations unies, soulignant que l'Espagne est disposée à contribuer à favoriser l'entente entre les parties à ce conflit.

MAPF